

Présents : Didier Sarciat, Jean Michel Yvora, Monique Claverie, Lilian Capera, Francis Planté, Eric Bertran, Maryline Lassalle, Yvon Loubelle

Absents excusés : Dominique Fialon, Eric Larroquette, Pierre Lasserre a donné pouvoir à M. Jean Michel Yvora, Sandrine Lozinguez a donné pouvoir à M. Didier Sarciat

Secrétaire de séance : Eric Bertran

Il est demandé de rajouter le point suivant :

- **Demande de subvention DETR pour les travaux de restauration de l'Eglise Saint Jean Baptiste.**

1 - Décision Modificative pour régularisation d'écritures et mandatements de fin d'année, travaux en régie

Une dépense de 7 602,74 € dans le budget de fonctionnement correspondant à des frais de personnel et de fournitures (Travaux en régie principalement sur la nouvelle mairie) peut être versée en investissement, cela permettra dans un second temps de récupérer la TVA par le biais du Fond de Compensation.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
21318 (040) : Autres bâtiments publics	7 602,74	021 (021) : Virement de la section de fonct	7 602,74
	7 602,74		7 602,74

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	7 602,74	722 (042) : Immobilisations corporelles	7 602,74
	7 602,74		7 602,74
Total Dépenses	15 205,48	Total Recettes	15 205,48

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer sur la Décision Modificative pour permettre le transfert de ces écritures du fonctionnement vers l'investissement.

Adopté à l'unanimité

2 - Don de l'association Ste Thérèse pour les travaux de restauration de l'Eglise Saint Jean Baptiste.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'Association Ste Thérèse a organisé diverses manifestations destinées à récolter des fonds pour aider à la restauration de l'église. Au terme de ces différentes actions, l'association Ste Thérèse a récolté la somme de 4 000 €, qu'elle souhaiterait donner à la commune afin de participer aux frais de restauration. Monsieur le Maire demande donc au conseil municipal de se prononcer quant à l'acceptation de ce don.

Adopté à l'unanimité

3 - Demande de subvention DETR pour les travaux de restauration de l'Eglise Saint Jean Baptiste.

M. le Maire propose à l'assemblée de demander une aide financière dans le cadre de la DETR 2019 (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour le projet de restauration de l'église. Un dossier de demande de la DETR comprenant la délibération du conseil municipal, un dossier technique et un devis seront transmis à la Préfecture des Landes au plus tard le 20 janvier 2018.

Le conseil municipal autorise M le Maire à constituer le dossier de demande de subvention, d'en fixer le montant selon le devis estimatif de l'architecte du patrimoine en charge du diagnostic avoisinant les 700 000 euros et de signer tout acte utile s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

4 - Délibération portant sur le transfert dans le domaine public communal de voies privées

La commune de Saubusse a lancé la réorganisation de la nomenclature des voies communales sur l'ensemble de son territoire et, entre autres, celle de certaines voies issues de lotissement qui doivent être intégrées au domaine public communal, pour lesquelles sera appliqué l'article L 318-3 du code de l'urbanisme permettant le classement d'office après enquête publique. Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur le transfert de ces voies dans le domaine public communal

Considérant que les conditions requises pour le classement d'office des voies ci-après listées sont remplies :

- Rue de la Laiterie (totalité des voies et réseaux du lotissement si et seulement si, l'entretien des espaces verts et le paiement des frais de consommation d'électricité de l'éclairage public sont assurés par les colotis

Considérant qu'aucune opposition des propriétaires n'a été signifiée à la commune de Saubusse,

Procède au classement d'office des voies concernées aux conditions susmentionnées

Autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec les colotis des « Jardins de Prada » dans le but de fixer les conditions résultant de cette intégration.

Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches se rapportant à cette décision

Adopté à l'unanimité

Divers

Il est proposé au conseil municipal afin de mieux identifier le buste sur la place propriété de la commune devant l'immeuble Lafitte de nommer ce lieu "**PLACE HENRI DE NAVARRE**" et d'y faire poser une plaque.

L'épicerie "La Petite Sibusate" a trouvé une locataire de l'espace public début de l'activité en Mars.

Ralentissement quai de l'Adour (possibilité de la mise en place de jardinières)

Mise en eau de la fontaine du chemin de halage et un point d'eau potable.

Manifestations à venir : <http://saubusse.fr>

- 3 Janvier séance découverte gratuite à 18h30 de l'association Forme et Bien-être à la salle du trinquet
- 4 Janvier 2019 - 18h Projection du film de l'année -19h Les vœux du Maire et de son conseil municipal
- 10 Janvier séance découverte gratuite à 18h30 de l'association Forme et Bien-être à la salle du trinquet (puis tous les jeudis en cas d'inscription)
- 26 janvier AG des Anciens combattants à la salle des fêtes
- 19 mars Cérémonie des Anciens d'Algérie
- 31 Mars Carnaval de Saubusse
- 1er Mai Grand prix des stations thermales 2019
- 18 et 19 Mai Concours de peinture à la salle des fêtes (thème d'eau et de rouille)
- Juillet Août les mercredis Basco Landais 17 et 24 Juillet - ½ finales 31 juillet - 7 août Finales le 21 août
- 14 juillet Barricot et repas républicain

Clôture de la séance à 19h30